

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt-neuf septembre deux mille quinze, à vingt heures, les conseillers communautaires se sont réunis pour le conseil communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Alain DARBON.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 23/09/2015

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Alain DARBON, Jean-Pierre ESTRADE, Pierre LANGLADE, Alain FAUCHER, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Sylvette CHADELAUD, Jean-Louis BREGAINT, Sylvie ALAMARGOT, Sylvie AYMARD, Monique BLONDEL, Gérard BEAUBIER, Catherine CELESTIN, Estelle DELMOND, Arlette DEMAR, Dominique GILLES, Alain GONZALES, Michel LE BRAS, Claudine LAFOREST, Dominique MARQUET, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, Michel PARVY, Bernard POUSSIN, Christine RIFFAUD.

EXCUSES : Roger CLEDAT (a donné pouvoir à Jean-Pierre ESTRADE), Jean-Claude DECOUT (a donné pouvoir à Jean-Pierre NEXON), Paul DUCHEZ Bernard DUMONT (a donné pouvoir à Gérard BEAUBIER), Franck LETOUX (a donné pouvoir à Sébastien MOREAU), Xavier NOUHAUD (a donné pouvoir à Josiane ROUCHUT), Camille DUDOGNON (a donné pouvoir Sylvette CHADELAUD).

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2015-101 : BUDGET PETITE ENFANCE – DECISION MODIFICATIVE N°01

Vu l'arrêté Préfectoral du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Vu la délibération 2015-054 du 3 avril 2015 portant approbation sur le vote du budget primitif 2015

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
7552		64	Sub équilibre	1 500,00	141 715,00
TOTAL				1 500,00	

DEPENSES					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
6541		64	Créances adm non valeur	1 500,00	1 500,00
TOTAL				1 500,00	

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par
32 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

Approuve la décision modificative ci-dessus.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 30 septembre 2015

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le : 01.10.15

Publié ou notifié

Le : 30.10.15



Alain DARBON

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : BUDGET PETITE ENFANCE - DECISION MODIFICATIVE N.01

Date de transmission de l'acte : 01/10/2015

Date de réception de l'accusé de réception : 01/10/2015

Numéro de l'acte : 2015-101 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20150929-2015-101-DE

Date de décision : 29/09/2015

Acte transmis par : Alain DARBON

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires